

ELEVAGE BOVIN ALLAITANT

ASSOCIATION

Offre N° : 0319015

Localisation

Département : Allier

Elevage situé à 20 Kilomètres de Moulins et 12 Km de Bourbon l'Archambault.

Contexte

Il s'agit d'un GAEC père/fils. Le père peut prétendre à la retraite en fin d'année 2019, sans exclure la possibilité de réaliser une ou deux années supplémentaires.

Le nouvel associé remplacera, le père pour constituer un GAEC entre tiers.

Exploitation

Type d'installation : En association ou société

Mode de cession : Cession de parts sociales

Activité : Elevage, Elevage de bovins viande.

SAU : 220,00 ha

Logement repreneur : Logement à trouver

Description : Elevage bovin et ovin viande

- Foncier : SAU : 220 Ha environ.
2 sites, foncier très groupé.
Un seul site avec des bâtiments d'élevage.
Assolement :
céréales à paille 30 ha
prairie temporaire 50 ha
prairie naturelle 140 ha
- Cheptel : Bovin :
160 vaches de race Limousine et Aubrac.
vente en maigre des broutards repoussés et laitannes.
Engraissement des vaches de réforme

Ovin :
Troupe de 300 brebis, race Charollais.
Production d'agneaux.
- Bâtiment d'exploitation : Stabulation libre pour les vaches et les génisses.
240 places environ.
Bâtiments fonctionnels.

2 bergeries, capacité 300 places.
Bâtiments fonctionnels.
- Matériel : Matériel récent et adapté à la taille de cette exploitation.

Conditions de reprise

Achat de parts sociales.

Profil candidat recherché

Le fils étant âgé d'une trentaine d'années, le candidat idéalement devrait avoir le même âge pour assurer la poursuite de cette élevage sous forme sociétaire.

Le candidat doit impérativement aimer l'élevage bovin ou ovin.

Observations

Cet élevage est en très bon état d'entretien, cheptel de bonne qualité et résultats économiques performants.

Commercialisation

Vente à des négociants pour les bovins et à une SICA pour les agneaux.

Les animaux sont bien valorisés.

Prix de cession

Prix non communiqué

Contact

Chambre d'Agriculture de l'Allier

Paul ABOULING

04 70 48 42 64

pabouling@allier.chambagri.fr

Publiée le 20 juin 2019